

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
04.04.2016**

**L'an deux mille seize et le onze avril à
21 heures, le Conseil Municipal de la
Commune de BOUSSENS dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de
BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian (Proc.) Maire.**

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

**Présents : M. RAMEAU, Mme GERARD
Mme SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE,
AMOUROUX, LIVOTI, Mme TOUZANNE
M..PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT,
TONELLO, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.**

**D.C.M. N° 4.4
Demande de diagnostic
énergétique.**

**Absente excusée :
Mme DALLA-ZANNA (Proc. M. SANS)**

Monsieur LIVOTI Antoine a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SDEHG lance une campagne de diagnostic énergétique des bâtiments communaux et propose à la Commune d'inscrire un bâtiment dans ce programme.

Ce programme sera financé à 65 % par l'ADEME et la Région, 30 % par le SDEHG, et une charge de 5 % restera à la Commune, soit un maximum de 200 €.

Afin de bénéficier de ce diagnostic le SDEHG demande à la Commune de s'engager sur sa participation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

- de demander un diagnostic énergétique pour le bâtiment Mairie – Salle des Fêtes ;
- s'engage à verser au SDEHG une participation financière de 5 % du diagnostic soit un maximum de 200 € ;
- s'engage à fournir au SDEHG tous les documents nécessaires à la réalisation de ce diagnostic.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **14.04.2016**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 12 avril 2016

Le Maire,

